



LA MIGRAINE, UNE MALADIE NEUROLOGIQUE QUI PEUT IMPACTER LA VIE PROFESSIONNELLE

Seconde maladie invalidante au monde ! (OMS 2019)

**1 migraineux / 6
ne trouve pas
d'emploi
ou est contraint
d'arrêter de
travailler**

**Pour pouvoir travailler,
1 migraineux / 2
est contraint
d'augmenter sa prise
de médicaments**

**1 migraineux / 2
voit la fréquence de
ses crises
augmenter pendant
les périodes
travaillées**

1 migraineux / 4 manque plus d'1 jour de travail par mois

Source des données : enquête LVDM « migraine et emploi » réalisée sur 741 répondants - mars 2022



**Le médecin du travail et le référent handicap de votre
entreprise sont là pour vous aider à trouver des solutions.
N'hésitez pas à les consulter !**